

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour les filières laitières du 9 janvier 2019

Le conseil spécialisé pour les filières laitières s'est réuni le 9 janvier 2019, sous la présidence de Dominique Chargé, pour dresser le bilan de la situation économique des filières laitières françaises. Le conseil a également fait le point sur l'état des négociations à l'export, le Brexit et les différents scénarios envisageables, ainsi que l'indicateur Modincrise.

Maintien ou ouverture de marchés à l'export : 10 dossiers résolus en faveur de la filière laitière française en 2018

En 2018, avec l'appui de FranceAgriMer, les pouvoirs publics ont résolu pour la filière laitière française une dizaine de dossiers de maintien ou d'ouverture de marchés à l'exportation (Pérou, Japon, Ukraine, Indonésie, Chine, Afrique du Sud, Argentine, Canada...) sur 37 dossiers concernant l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire.

Trois nouvelles entreprises françaises ont obtenu leur agrément pour exporter des produits laitiers vers la Chine en 2018 et les entreprises déjà agréées ont vu leur agrément renouvelé vers cette destination. Des démarches sont en cours avec la Chine en vue de renouveler dans les mois à venir l'agrément de 5 ou 6 sites de production de poudre de lait infantile.

Développement des exportations : les travaux avancent au sein de la commission internationale agricole et agro-alimentaire de FranceAgriMer

FranceAgriMer a présenté au conseil spécialisé les travaux engagés par la Commission internationale agricole et agroalimentaire, dont l'animation a été confiée à FranceAgriMer pour coordonner les actions de développement à l'exportation. Quatre groupes de travail, associant représentants de l'Administration, Régions, interprofessions ou fédérations professionnelles, ont été constitués pour mener une réflexion concrète et concertée :

- **Le groupe de travail « sanitaire »** finalise un guide clarifiant les procédures et le rôle de chaque acteur public ou privé. Un partage d'outils est à l'étude ainsi que la professionnalisation de l'export via des programmes de formation et une vérification de conformité des entreprises aux exigences des pays tiers ;
- **Le groupe de travail « données statistiques et nomenclature douanière »**, vise à obtenir un accès mutualisé aux bases de données internationales. Un appel d'offres devrait être lancé d'ici le printemps prochain ;
- **Le groupe de travail « Nouvelles routes de la soie »** a débouché sur la mise en place par un noyau d'interprofessions et d'entreprises, d'une étude économique sur les nouvelles routes ferroviaires permettant de faciliter le transport de produits frais européens vers la Chine, dans des délais beaucoup plus courts que le bateau (15 jours au lieu de 45 jours) et à moindre coût que l'avion.
- **Le groupe de travail « Pays »**, a décidé de se concentrer sur le développement des exportations agro-alimentaires françaises dans quatre pays : Japon, Allemagne, Mexique et Côte d'Ivoire. Un plan d'actions a été élaboré, actions qui comprennent selon les pays diverses activités : études, formations, séminaires, guides techniques, salons, invitation de groupes étrangers en France...

Situation économique des filières laitières françaises

Lait de brebis : La collecte de lait de brebis atteint près de 289 millions de litres sur les douze mois de la campagne 2017/18, en progression de plus de 2 % par rapport à la campagne précédente, en raison d'une plus forte collecte dans les bassins de production non traditionnels. Les coûts de production du lait sont orientés à la hausse. Les fabrications de fromages de brebis sont restées stables alors que les fabrications d'ultra-frais ont augmenté. Les achats des ménages en fromages de brebis ont encore progressé mais moins fortement qu'en 2017.

Lait de chèvre : La collecte de lait de chèvre s'établit à près de 421 millions de litres sur les dix premiers mois de l'année 2018, en progression de 3 % par rapport à la même période 2017. On observe toutefois un tassement au cours des deux derniers mois. Parallèlement, les importations de matière première (lait vrac, caillé...) ont progressé de 2 % mais chutent depuis la fin de l'été. Néanmoins les stocks de produits de report sont en forte baisse depuis la fin de l'été et sont actuellement en dessous de leur niveau d'équilibre. Les achats des ménages progressent toujours, portés par la bûchette.

Lait de vache biologique : la collecte de lait de vache bio atteint un niveau record en 2018 à près de 837 millions de litres, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à 2017. Ceci engendre une augmentation des fabrications de produits laitiers bio. L'essor des achats des ménages pour leur consommation à domicile permet d'absorber la hausse de production ce qui limite le repli du prix payé aux producteurs.

Lait de vache conventionnel : la collecte mondiale de lait de vache a encore augmenté en 2018 dans les grands bassins laitiers, sauf en Australie. Dans l'Union européenne, elle s'est stabilisée à partir du mois d'août sous l'effet des conséquences de la sécheresse. L'écart de prix entre matière protéique et matière grasse subsiste. Les ventes de poudre de lait écrémé issue des stocks d'intervention européens se sont effectuées à un rythme soutenu en 2018. Mais cela n'a pas freiné la remontée de la cotation de la poudre de lait qui a finalement rejoint le prix d'intervention pour le dépasser par la suite.

Modincrise, un indicateur de détection précoce des crises en élevage herbivore

L'Institut de l'élevage (Idele) a présenté au conseil Modincrise, son indicateur de détection précoce des crises en élevages herbivores (bovins lait mais aussi bovins viande, ovins et caprins lait et viande) qui correspond au pourcentage d'éleveurs ayant un revenu inférieur à 2 SMIC.

Cet indicateur s'appuie sur le coût de production fourni à FranceAgriMer par le dispositif Inosys Réseaux d'élevage (animé par l'Idele et le réseau des chambres d'agriculture) dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Sont notamment prises en compte les données mensuelles de l'IPAMPA, une évaluation des charges et les enquêtes mensuelles de prix pour le lait ou les cotations entrée abattoir de FranceAgriMer pour la viande.

Cet indicateur révèle la plus grande fragilité des exploitations laitières spécialisées situées en zones de montagne et piémont du Sud par rapport aux systèmes laitiers spécialisés de plaine maïs/herbe. Dans le premier cas, le taux d'exploitations en-dessous de 2 SMIC a varié entre 60 et 100 % au cours des dix dernières années, alors que l'indicateur se situe entre 40 et 80 % pour les exploitations en plaine.

À l'occasion de ce conseil, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a également évoqué l'état des négociations avec le Royaume-Uni sur le Brexit et les scénarios possibles. Pour accompagner les opérateurs, les pouvoirs publics ont mis en place un portail interministériel <https://brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil.html>.

Les entreprises peuvent également adresser leurs questions auprès des ministères concernés, via les courriels suivants : brexit.entreprises@finances.gouv.fr ; brexit@douane.finances.gouv.fr ; brexit@agriculture.gouv.fr.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 25 38

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr